

<https://www.pressegauche.org/Construction-ferroviaire-Des-travailleurs-quebécois-au-Quebec-SVP-CSN>



Construction ferroviaire - Des travailleurs québécois au Québec, SVP ! (CSN-Construction)



- Communiqués -
Date de mise en ligne : lundi 25 mai 2020

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 25 mai 2020 - La CSN-Construction a demandé à la Commission de la construction du Québec (CCQ) qu'elle suspende les travaux de construction effectués sur les rails du Canadien Pacifique (CP) en Estrie. Au nom des travailleurs et des travailleuses, la CSN-Construction dénonce cette situation totalement irrégulière, voire illégale, qui ne respecte pas la convention collective du génie civil et voirie.

« Il y a une semaine, nous avons découvert l'arrivée de plusieurs dizaines de travailleurs ferroviaires illégaux provenant de l'Ontario et de l'Ouest canadien, qui ne possèdent pas de certificat de compétence de la CCQ. Nous avons investigué rapidement et avons conclu au pire scénario. Ces embauches se font au détriment de travailleuses et de travailleurs de la construction d'ici qui sont disponibles. De plus, les lois québécoises et la convention collective qui s'appliquent sur l'ensemble du territoire québécois sont bafouées », déclare le vice-président Génie civil et voirie de la CSN-Construction, Me Jean-Luc Deveaux.

Même si le CP relève de la juridiction fédérale, la compagnie ne peut se soustraire aux lois québécoises et à la convention collective lorsqu'elle doit effectuer des travaux de construction au Québec. Le CP ne peut ignorer le fait que ses sous-traitants, dont un ne possède pas de permis de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ), embauchent des travailleurs illégaux qui ne sont pas enregistrés auprès de la CCQ.

Les travaux du CP sont effectués sur la ligne qui relie Montréal jusqu'à la frontière du Maine, en passant par Lac Mégantic.

« Nous demandons à tous les manœuvres ferroviaires de s'unir derrière un syndicat fort pour exiger le respect de leur champ de compétence. L'industrie ferroviaire est majeure au Québec et emploie des milliers de personnes de la construction, tout en créant des emplois indirects dans les hôtels, les restaurants, les commerces, les entreprises et le secteur résidentiel. Il faut s'en occuper et ne pas céder ce qui nous revient ! », défend le président de la CSN-Construction, Pierre Brassard.